



Interreg
ALCOTRA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



UNION EUROPÉENNE
UNIONE EUROPEA

RISK-COM

Description Technique de détail

RÉSILIENCE
INFORMATION
SOCIÉTÉ
COMMUNICATION



Provence-Alpes-Côte d'Azur



SDIS 73



RÉSILIENCE, INFORMATION, SOCIÉTÉ, COMMUNICATION

Description technique détaillée

1 PRÉAMBULE

2 PRESENTATION DU PARTENARIAT

2.1 Région Piémont

2.1.1 Forme juridique

2.1.2 Buts et objectifs généraux

2.1.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

2.2 Regione Autonoma Valle d'Aosta

2.2.1 Forme juridique

2.2.2 Buts et objectifs généraux

2.2.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

2.3 Fondazione Cima

2.3.1 Forme juridique

2.3.2 Buts et objectifs généraux

2.3.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

2.4 Regione Liguria

2.4.1 Forme juridique

2.4.2 Buts et objectifs généraux

2.4.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

2.5 Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie SDIS73

2.5.1 Forme juridique

2.5.2 Buts et objectifs généraux

2.5.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

2.6 Region Region Provence-Alpes-Côte d'Azur

2.6.1 Forme juridique

2.6.2 Buts et objectifs généraux

2.6.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

2.7 Bureau de Recherches Géologiques et minières

2.7.1 Forme juridique

2.7.2 Buts et objectifs généraux

2.7.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

- 2.8 Departement Hautes Alpes CD05
- 2.8.1 Forme juridique
- 2.8.2 Buts et objectifs généraux
- 2.8.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

3 CONTEXTE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- 3.1 Origine du projet et problèmes identifiés
- 3.2 Champ d'intervention
- 3.3 Besoins exprimés

4 LE PROJET RISK-COM : LE CADRE LOGIQUE

- 4.1. Référence au Programme ALCOTRA
- 4.2 Objectifs
 - 4.2.1 Objectif général
 - 4.2.2 Objectifs spécifiques
- 4.3 Types d'activités prévues
- 4.4 Résultats attendus
- 4.5 Plan de travail et groupes d'activités
 - 4.5.1 WP1 - Gouvernance et gestion administrative du projet
 - 4.5.2 WP2 - Communication sur les actions du projet
 - 4.5.3 WP3 - Connaissance des problèmes sur les risques et conception de modalités de communication communes
 - 4.5.4 WP4- Augmenter la résilience des territoires et renforcer les systèmes de communication dans les situations d'urgence

5 LISTE VENTILÉE DES COÛTS

6 CALENDRIER

7 INDICATEURS (SELON LE PROGRAMME ALCOTRA)

- 7.1 Indicateurs de résultat du programme
- 7.2 Indicateurs de réalisation /output du projet

8 PLAN FINANCIER - SUBVENTION

- 8.1 FEDER
- 8.2 CPN
- 8.3 Autofinancement
- Aides d'État

1 PRÉAMBULE

La population de la zone de coopération ALCOTRA se monte à 5 704 362 habitants (donnée se rapportant à l'année 2011). L'évolution du contexte démographique montre un vieillissement progressif de la population. La zone ALCOTRA est un territoire marqué par des contrastes du point de vue des activités de production et des caractéristiques naturelles : c'est pour ces motifs que les niveaux de développement économique diffèrent d'une zone à l'autre. L'innovation tend à être faible dans les contextes ruraux et marginaux, alors qu'elle est plus forte dans les grands pôles urbains et les zones

adjacentes. De nombreuses zones - aussi bien montagneuses que maritimes - sont vouées au tourisme de masse, avec des impacts négatifs sur les territoires les plus fragiles.

Les régions transfrontalières des Alpes occidentales partagent une richesse et une diversité extraordinaires des environnements et des espèces naturelles, depuis les zones côtières de la Ligurie et de la Côte d'Azur jusqu'aux 4 810 mètres de hauteur du Mont-Blanc. Les montagnes et les nombreux microclimats ont favorisé le développement d'écosystèmes très variés. La région est caractérisée par un contexte de paysages d'une très grande beauté, notamment grâce à un patrimoine historique, artistique et architectural extrêmement intéressant. Ces caractéristiques, allant de pair avec la grande étendue des zones naturelles et protégées, rendent le territoire très attractif du point de vue touristique. La bonne qualité des ressources environnementales (eau, air, etc.), même si elles se caractérisent par des déséquilibres internes très marqués, va de pair avec une fragilité considérable du territoire, exposé aux risques naturels et technologiques et aux effets du changement climatique. La diversité des milieux ambiant décrits ci-dessus pose en effet des problèmes liés au changement climatique qui diffèrent fortement, en fonction, précisément, du type de territoire : les zones de montagne sont caractérisées par le recul des glaciers, l'instabilité hydrogéologique et l'érosion des sols, les zones de collines sont principalement caractérisées par leur instabilité et leur exposition croissante aux incendies tandis que les zones côtières, subissent, à long terme, en plus de phénomènes d'inondation, des phénomènes d'érosion côtière. Ce territoire se présente par conséquent comme une zone à la fois attrayante et fragile, pleine de contrastes.

Ces régions ne sont pas seulement caractérisées par des risques communs, mais elles disposent également d'un vaste patrimoine de connaissances et d'expériences professionnelles communes, accumulées au cours de plus de 20 ans de coopération transfrontalière.

De nombreuses institutions publiques des territoires alpins partagent le même besoin d'exploiter les résultats des recherches et des expérimentations déjà menées à bien, afin de développer des applications concrètes allant au bénéfice de la population. En outre, il est nécessaire d'identifier ensemble les axes d'amélioration prioritaires et de planifier de manière coordonnée les nouvelles actions devant être menées à bien, avec une coordination des plus étendues en ce qui concerne l'extension territoriale et la mise en commun du potentiel scientifique et technique disponible, en vue de réaliser des expériences et des actions d'innovation de plus en plus efficaces.

Le PITEM RISK voit par conséquent le jour au départ d'une volonté commune d'unir les deux réseaux transfrontaliers du territoire Alcotra, possédant une expérience bien affirmée : le réseau de gestion des risques naturels et celui des urgences. Ce nouveau partenariat, dès le départ, s'est donné pour objectif ambitieux de considérer le territoire d'Alcotra comme un seul grand laboratoire d'action, en vue de mettre en œuvre des solutions communes, en mesure d'accroître la résilience des territoires les plus exposés aux risques, notamment par la réalisation d'interventions innovantes de communication et d'éducation susceptibles d'atteindre directement la population. Dans ce contexte territorial seront testés les instruments et les méthodologies transfrontaliers les plus significatifs, au sein de zones pilotes sélectionnées, et le réseau de services utilisé par les différents acteurs responsables dans le territoire Alcotra sera renforcé, en favorisant de cette manière la possibilité d'utiliser les données de manière croisée.

Dans les programmes précédents, les régions transfrontalières des Alpes occidentales ont établi des réseaux transfrontaliers consolidés dans le domaine des risques, ce qui a conduit à la création d'une plate-forme interrégionale d'échange d'expériences, d'exploitation des informations et de réflexion stratégique commune sur les risques naturels (réseau créé avec le projet PRINAT) et d'un réseau pour la gestion des situations d'urgence (Sapeurs-pompiers et Réseaux appartenant à divers projets de coopération, tels que PRODIGE), incorporé dans les systèmes de protection civile respectifs, aussi bien au niveau national que régional.

Le réseau en matière de risques naturels a été réalisé de manière concrète grâce au projet stratégique « RiskNat » (2009-2012), après de nombreuses années de coopération transfrontalière dans ce domaine. Cette longue période d'échanges et d'expériences a permis à la communauté technique et de gestion transfrontalière d'apprendre à bien se connaître et à aborder un grand nombre de problèmes liés à la prévention des risques naturels dans les territoires alpins de montagne. Le réseau technique et institutionnel de RiskNat a permis de traiter un très large éventail de thèmes (scientifiques, techniques, administratifs, juridiques, réglementaires, etc.), avec la valeur ajoutée représentée par un pilotage politique des orientations stratégiques, qui a permis d'harmoniser les futures orientations en matière d'intervention. L'importance et la variété de ce réseau transfrontalier, ainsi que la quantité et la qualité des échanges ayant eu lieu, ont amené des bénéfices considérables au sein de l'espace transfrontalier, ce qui répond pleinement à la perspective d'un renforcement de l'identité européenne.

Dans ce contexte, la coopération historique et efficace entre les forces transfrontalières responsables des actions sur le territoire Alcotra en vue de protéger leurs citoyens et ceux qui, même occasionnellement, le fréquentent (touristes), a bénéficié d'une bonne intégration et a gagné en cohérence. La capacité d'intervention transfrontalière est marquée par des actes de planification conjointe entre l'Italie et la France (le Plan binational pour le tunnel du Fréjus, par exemple), par la présence de risques posant des problèmes au niveau territorial et qui sont significatifs (certains barrages frontaliers), par des interventions ayant eu lieu dans des situations d'urgence nationale au cours desquelles du personnel a agi dans un territoire transfrontalier, allant bien au-delà de la frontière de ses compétences (inondation de l'an 2000 en Vallée d'Aoste) et par des exercices périodiques conjoints sur le terrain, qui ont déjà lieu à intervalles périodiques.

L'objectif du projet est d'améliorer cette capacité d'action transfrontalière au-delà des limites du territoire Alcotra, de prévoir des actions de formation conjointe et de surmonter les difficultés opérationnelles qui subsistent encore. La collaboration entre les acteurs italiens et français de la protection civile s'est renforcée avec la réalisation des projets de coopération PRODIGE, PICRIT FORTRESS, qui sont axés sur la gestion des crises et la résilience des territoires.

Les nombreuses activités menées à bien par les deux réseaux transfrontaliers (projets FORMARISC, FORTRESS, PICRIT, stratégique RiskNat, RiskNET, PRODIGE, etc.) ont engendré des retombées importantes avec des impacts positifs sur le territoire ALCOTRA, en mettant cependant encore en évidence des points critiques devant être résolus, lesquels feront l'objet d'interventions au sein du PITEM RISK.

La volonté de capitaliser les résultats que les deux partenariats ont obtenus au fil des années de coopération transfrontalière a mis en évidence le besoin de mettre en œuvre un parcours commun qui, sous une coordination unique, puisse associer l'expérience

technique et de gestion à des expériences davantage pratiques, visant à gérer les situations d'urgence lorsque des événements surviennent... C'est pourquoi il est important, pour l'avenir de la coopération transfrontalière dans le domaine des risques, de tirer toutes les leçons utiles des expériences passées, afin de consolider, d'uniformiser et de développer les progrès accomplis en vue de surmonter ensemble les limites ou les difficultés rencontrées.

Compte tenu des ressources financières limitées pouvant être consacrées à la gestion et à la prévention des risques, le PITEM représente par conséquent une grande opportunité pour le territoire Alcotra, permettant d'expérimenter de nouvelles modalités d'intervention face aux risques émergents, à travers l'utilisation de technologies innovatrices (exemple : communication sur les réseaux sociaux, simulation par réalité virtuelle, mutualisation des bases de données existantes, etc.), en mesure de rendre plus efficace la gestion des risques et des urgences. Ce processus sera réalisé par la réalisation de parcours concertés de communication, s'adressant au grand public et visant à permettre au citoyen de jouer un rôle actif dans les choix faits sur le territoire, en matière d'éducation et de formation de tous les acteurs concernés, dans le but de limiter les délais d'intervention et, par conséquent, les temps de réponse d'un territoire au moment où se produit un événement catastrophique, en augmentant sa résilience.

Par conséquent, les activités entreprises au sein du PITEM RISK naissent, d'une part, de la nécessité de lutter contre la fragilité des territoires qui, exposés aux risques liés aux effets du changement climatique, assistent à une baisse des flux touristiques et à l'abandon progressif du territoire, aussi bien par la population que par les entreprises, et, d'autre part, de répondre à un intérêt général croissant de la part de la population visant à être informée, notamment par des instruments innovants destinés aux jeunes, et à jouer un rôle de plus en plus actif et déterminant dans les choix qui sont réalisés sur le territoire, tout particulièrement en ce qui concerne les actions participées, liées à la rédaction des plans de la protection civile municipale.

Ces interventions ont en outre pour but de dépasser certaines limites qui existent sur le territoire transfrontalier et qui sont apparues au cours des expériences de coopération transfrontalière précédentes, telles que la fragmentation des compétences institutionnelles et l'impossibilité de disposer des données de la part de tous les acteurs qui sont concernés par la gestion des situations d'urgence. Tout cela conduit, en effet, à des incohérences techniques et opérationnelles dans le cadre de la gouvernance territoriale, avec de graves répercussions et des retards dans la gestion des crises et des situations d'urgence sur l'ensemble du territoire transfrontalier.

Pour finir, une faible prise de conscience des effets du changement climatique sur la vie quotidienne montre qu'il est essentiel d'accroître la sensibilité et la culture des citoyens et des administrations publiques, notamment en vue de promouvoir une plus grande culture transfrontalière du territoire et de sa valeur en tant que bien commun devant être protégé et préservé pour les générations futures.

Le projet RISK-COM entend approfondir :

- Le thème des connaissances relatives aux risques du territoire de la part de la population, afin de développer une campagne d'information efficace pour accroître la résilience
- la connaissance des outils dont les institutions responsables de la communication d'urgence disposent pour diffuser les bulletins d'alerte, en améliorant leur ponctualité et leur gestion

- mettre en œuvre une campagne d'information à grande échelle pour améliorer les connaissances de la population en ce qui concerne les risques du territoire, en augmentant la résilience
- mettre en place un réseau de communication intégré pour la communication des situations d'urgence

2 PRESENTATION DU PARTENARIAT

Le partenariat que propose le projet se compose de sept organismes publics, trois italiens et quatre français, et d'un organisme instrumental italien.

La Région autonome de la Vallée d'Aoste a choisi la « Fondazione Montagna Sicura » comme organisme d'exécution.

La Region Liguria a choisi ARPAL comme organisme d'exécution.

Le SDIS73 ha choisi l'Archives départementals de la Savoie (AD73) et le Centre Public et Privé des Obligations ed de la Consommations (CDPPOC)

En résumé, le partenariat, tel qu'il est décrit en détail ci-après, se compose comme suit :

Parte italiana

Regione Piemonte-RP

Regione Autonoma Valle d'Aosta-RAVA

Fondazione CIMA-FC

Regione Liguria- RL

Soggetto Attuatore di Regione Liguria- ARPAL

Soggetto attuatore Regione Autonoma Valle d'Aosta. Fondazione Montagna Sicura FMS

Parte francese

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie-SDIS73

Region Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bureau de Recherches Géologiques et minières

Departemant Hautes Alpes - CD05

Soggetto attuatore del Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

SDIS73 l'Archives départementals de la Savoie

Soggetto attuatore del Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie AD73

Centre Public et Privé des Obligations et de la Consommations (CDPPOC)

2.1 RÉGION PIÉMONT

2.1.1 Forme juridique

À partir du 1er janvier 1948, conformément à l'article 131 de la Constitution, le Piémont est une région à autonomie ordinaire de la République italienne, dont les fonctions sont mises en œuvre par la loi 281 de 1970.

La région couvre une superficie d'environ 25 400 km² et compte environ 4 400 000 habitants. Le chef-lieu est la ville de Turin.

L'organe exécutif de la Région est le Conseil Régional, composé du Président du Conseil et des conseillers. Le Conseil régional est l'assemblée législative de la région. Il promulgue les lois et règlements placés sous la compétence de l'institution. Il a pour tâche d'approuver les statuts de la Région, le bilan régional et de proposer les lois à la Chambre.

2.1.2 Buts et objectifs généraux

Parmi les multiples fonctions et objectifs de la Région Piémont, essentiellement du point de vue du problème de la gestion des risques, le Secteur relations extérieures et communication soutient depuis des années les Directions régionales à l'occasion de la conception et de la mise en œuvre des plans de marketing territorial et de communication. En particulier, en collaboration avec le Service du bureau de presse et le Secteur de la protection civile, il représente le point de référence pour la communication dans les situations d'alerte.

On a récemment mis en place un groupe de travail interdisciplinaire pour la communication dans les situations d'urgence, qui soutient la Protection civile dans ses relations avec les médias et avec la population au moyen de l'Internet et des profils sociaux.

En outre, étant donné la corrélation étroite entre les risques et le changement climatique qui sont en cours et vu que la Région Piémont a mis en place, par la DGR (Délibération du Conseil Régional) 24-5295 du 3/07/2017, un groupe de travail interdisciplinaire visant à l'élaboration de la stratégie régionale d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, il semble sans cesse plus important que le PITEM collabore et s'intègre aux travaux de planification stratégique mentionnés ci-dessus, ce qui peut être garanti par la participation du Secteur des relations extérieures et de la communication au groupe de travail sur les changements climatiques.

2.1.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

La Région Piémont possède 10 années d'expérience dans la programmation européenne en ce qui concerne tous les thèmes abordés.

En particulier, la Direction du Cabinet de la Présidence du Conseil Régional, Secteur des relations extérieures et de la communication, a soutenu les Directions régionales à l'occasion de la gestion des WP2 relatifs à la programmation Alcotra 2007-2013 pour les projets « Risk-net » et « Risk-nat », « Alirhys », « Road », « Destination » ; dans le cas de la programmation 2014-2020, elle est partenaire du projet CClimaTT.

Le Secteur a également coordonné la communication, les activités d'information et de sensibilisation pour les projets communautaires « Rurbance », « Sedalp », « AlbBC », « Las Damas », « E-Moticon », « Prepair ».

2.2 RÉGION AUTONOME VALLÉE D'AOSTE

2.2.1 Forme juridique

La Vallée d'Aoste est la plus petite région italienne et se trouve au milieu des Alpes, entourés par les quatre massifs montagneux les plus élevés d'Italie. La Région a une population de 128 000 habitants, elle est divisée en 74 communes, parmi lesquelles Aoste (capitale) est la plus peuplée.

La Vallée d'Aoste est une Région autonome à statut spécial. Ses organes administratifs jouissent d'une autonomie particulière par rapport au gouvernement central italien, non

seulement en ce qui concerne la politique et le gouvernement régional, mais également dans d'autres domaines étroitement liés à la vie et à l'économie de cette région de montagne, en particulier la gestion de l'agriculture, de l'artisanat et du tourisme, l'assistance publique et les écoles maternelles.

2.2.2 Buts et objectifs généraux

Services de l'Adjoint du Président de la région en ce qui concerne les Ouvrages publics, la Défense du sol et le Service des constructions publiques, Département programmation, ressources hydrauliques et territoires

Le Département programmation, ressources hydrauliques et territoires coordonne, au sein de l'Administration Régionale, les différentes structures en charge de la gestion du territoire dans les différents domaines liés aux risques naturels (inondations, glissements de terrain, avalanches, éboulement de débris, séismes....). En outre, les structures régionales impliquées dans le projet, telles que le Département de la protection civile et les sapeurs-pompiers, avec le Centre fonctionnel régional, disposent de compétences techniques dans des domaines qui sont étroitement liés au cadre du projet.

En particulier, les structures de gestion impliquées dans le projet PITEM mènent à bien les activités suivantes :

- elles s'occupent des relations avec les ministères, les institutions nationales et internationales, les organisations et les entités extérieures par rapport à l'Administration, en ce qui concerne les risques qui sont abordés au sein du PITEM ;
- elles coordonnent les activités liées à la protection du territoire contre les risques hydrogéologiques et à la gestion rationnelle des ressources en eau et gèrent la programmation et la planification du secteur ;
- elles coordonnent la gestion du système d'information territorial pour les problèmes liés à l'utilisation des ressources en eau et à la protection du territoire contre les risques hydrogéologiques ;
- elles proposent la réalisation d'initiatives spécifiques de formation et d'information, en prenant en charge leur mise en œuvre ultérieure, pour la diffusion des données relatives aux domaines de compétence ;
- elles veillent à l'exécution des actions obligatoires, des études et des produits qui sont nécessaires pour élaborer une prédiction des effets des conditions météorologiques défavorables sur le terrain, en collaboration avec les structures régionales compétentes ;
- elles garantissent, en cas de calamités, le suivi de la situation 24 heures sur 24 au cours des événements et pendant toute la durée de la situation d'urgence.

D'un point de vue gestionnaire et administratif, les Structures du Département programmation, ressources hydrauliques et territoire, grâce notamment aux expériences antérieures, et, en particulier, à la gestion en tant que Chef de file du projet

stratégique RISKNET (Programmation 2007-2013), sont en mesure de garantir le succès de l'opération et la coordination d'un partenariat aussi large et diversifié qu'il soit.

2.2.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

En ce qui concerne les projets de coopération territoriale, le Département dispose d'une expérience désormais fort solide en matière de coordination et de gestion, technique et administrative, de projets, tant transfrontaliers que transnationaux.

Plus précisément :

- Programmation 2014-2020, Programme Italie-France Alcotra, les structures en charge du département sont les Chefs de file du projet ART_UP_WEB, RISVAL et RISBA ;
- Programmation 2014-2020, Programme Espace Alpin, les structures en charge du Département sont les partenaires du projet LINK4SOILS ;
- Programmation 2007-2013, Programme Italie-France Alcotra, les structures en charge du département sont les Chefs de file des projets simples n. RISE, DYNAVAL, MAP³, CASSAT, RISKNET, partenaires des projets RESBA et MASSA. En outre, comme indiqué plus haut, le Département a été le chef de file du projet stratégique RISKNET, dans le cadre duquel des activités ont été menées à bien concernant les inondations, les glissements de terrain au sens large, les avalanches, les éboulements de débris et les séismes ;
- Programmation 2007-2013, Programme Italie-Suisse, le Département a été partenaire du Projet Stratégique STRADA et Chef de file des projets CAPVAL et SORGENTI ;
- Programmation 2007-2013, Programme Espace Alpin, le Département a été partenaire des projets TRANSALPE et START_IT_UP ;
- Programmation 2000-2006, Programme Italie - France Alcotra, le Département a été le chef de file de projets tels que RISKYDROGÉO n° 179 (ex 46), ROCKSLIDETEC n° 023, partenaire du projet Sécurité en montagne n° 125 ;
- Programmation 2000-2006, Programme Espace Alpin, le Département a été partenaire du projet SISMOALP.

Entités déléguées : Fondation Montagna sicura

La Fondazione Montagna sicura a été constituée conformément à la loi n° 9 du 24 juin 2002 de la Région autonome Vallée d'Aoste. Les organismes fondateurs sont la Région autonome, la Municipalité de Courmayeur, le Secours alpin de la Vallée d'Aoste et l'Union valdôtaine des guides de haute montagne.

La Fondation poursuit les objectifs suivants :

- étude des phénomènes climatiques et météorologiques ;
- étude des phénomènes naturels qui affectent la vie en montagne ;
- analyse du risque hydrogéologique ;
- mise en valeur des activités humaines visant à limiter le dépeuplement de la montagne ;

- développement de la sécurité en montagne ;
- étude des problèmes liés au sauvetage en montagne ;
- mise en valeur de l'alpinisme et de la randonnée ;
- gestion du Centre Villa Cameron (localité Villard de La Palud - Courmayeur - *siège opérationnel de la Fondation*).

Membres : la Région Autonome Vallée d'Aoste, la Municipalité de Courmayeur, le Secours alpin valdôtain, l'Union valdôtaine des guides de haute montagne, le Service de santé publique (ASL) de la Vallée d'Aoste (à partir du 1er janvier 2010).

La Fondation Montagna sicura poursuit ses objectifs institutionnels en travaillant en priorité en qualité de *Centre opérationnel de recherche appliquée sur le territoire de haute montagne*, dans les domaines des risques naturels, de la sécurité en montagne, de la neige et des avalanches, de la glaciologie, du développement durable.

L'activité de recherche est complétée par le développement, de la part de la Fondation, d'interventions synergiques telles que :

- a. *Centre de documentation sur la haute montagne*, qui représente un point de référence pour l'information sur le territoire valdôtain de haute montagne;
- b. *Centre de formation spécialisée* sur les problèmes de la sécurité en montagne, des risques naturels et de l'environnement alpin.

Fondazione Montagna sicura est *inscrite dans le registre public des Organismes accrédités* pour les deux macro-typologies qui suivent :

- ⇒ *formation continue et permanente* ;
- ⇒ *formation supérieure*.

La Fondation est au cœur d'un réseau transfrontalier sur les risques naturels et la sécurité en montagne, constitué de relations avec les organismes de recherche alpins, de même qu'elle est au centre de projets opérationnels financés par l'Union européenne, Rete qui exerce également des activités par le biais d'approfondissement technique et d'événements de communication s'adressant au grand public.

Pour de plus amples informations sur FondMS : www.fondazionemontagnasicura.org

2.3 Fondazione CIMA

2.3.1 Forme juridique

La Fondation CIMA est un organisme de recherche, d'innovation et de haute formation, conformément à l'article 12 de la Loi Régionale de la Région Ligurie du 27 décembre 2011 n° 38. Elle possède de nombreuses années d'expérience en formation avancée dans le domaine de la prévision, de la prévention et de la gestion des risques naturels, tout particulièrement en matière de risques d'inondations et d'incendies en zone interface. En ce qui concerne ces problèmes, elle représente un centre de compétence du système de protection civile, aux termes de l'article 2 du DPCM (décret du Président du Conseil des ministres) 14.09.2012, conformément au décret du Chef de département du 24 juillet 2013, publié au Journal Officiel italien n° 220 du 19 septembre 2013 et modifié au Journal Officiel italien n° 241 du 14 octobre 2013.

2.3.2 Buts et objectifs généraux

RESPONSABILITÉ Pour le compte du Département national de protection civile, elle a approfondi le problème de la responsabilité juridique des opérateurs de la protection civile, notamment en ce qui concerne les responsabilités liées à la communication, en analysant certains des jugements les plus importants en la matière et la manière dont les autorités judiciaires interagissent avec les systèmes de protection civile. Elle a organisé des séminaires avec des avocats et des activités de formation en matière de responsabilité pénale dans le cadre des activités de protection civile.

OUTILS DE COMMUNICATION : La Fondation CIMA possède également une expérience de plusieurs décennies dans le domaine de la création de plates-formes technologiques, logicielles et applicatives pour la collecte et la diffusion de tous les types d'informations (historiques, en temps réel, prévisionnelles) qui contribuent à la gestion du système de protection civile.

2.3.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

ÉTUDES SOCIALES : Dans le cadre du projet PROTERINA-3Évolution (Interreg Maritime 14-20), elle est en train de développer une étude sur la perception des risques d'inondation dans trois sites pilotes en Ligurie.

Organisme d'exécution pour la Région Ligurie dans :

BESTOF (programme opérationnel italien Francia ALCOTRA 2007-2013)

URAMET (Interreg V-A France-Italie, ALCOTRA 2014-2020).

Coordinateur de PROTERINA3Évolution, Maritime ITA-FRA 2014-2020, PROTERINA-Deux, Maritime 207-2013.

Mandataire de Région Ligurie dans

PROTERINA C Maritime 2007-2013 et RESMAR Maritime 2007-2013

Coordinateur du RASOR -FP7, DRIHM-FP7, DRIHM2US-FP7,

Partenaires dans EVRECA!, DG ECHO, ANYWHERE (Horizon 2020), IPA-Flood- DG ECHO

2.4 Région LIGURIA

2.4.1 Forme juridique

La Région Ligurie est un organisme public territorial, conformément à l'article 131 de la Constitution italienne, avec pouvoir législatif concurrent, aux termes de l'article 117 de la Constitution en matière de protection civile.

2.4.2 Buts et objectifs généraux

La Région Ligurie, comme les autres régions italiennes, garantit, en collaboration avec le Département italien de la protection civile, la direction et la gestion du système national d'alerte. Le système d'alerte étatique et régional est constitué d'outils, de méthodes et de modalités ayant été établis pour développer et acquérir des connaissances, des informations et des évaluations, en temps réel, en ce qui concerne la prévision préalable,

l'apparition et l'évolution des risques hydrogéologiques et hydrauliques météorologiques afin d'alerter les différents niveaux du territoire et la population. La gestion est exercée par le biais du réseau des Centres fonctionnels décentralisés (CFD), chargés de la réalisation des activités de prévision, suivi de surveillance en temps réel des événements et d'évaluation des conséquences au sol. Pour la Région Ligurie, le CFD est intégré dans l'ARPAL. La Région, en outre, conformément aux lois nationales, est également chargée d'élaborer des programmes de prévision et de prévention des risques, sur la base des directives nationales, de même que de fournir des directives en matière de planification municipale. Le système d'alerte des régions est fondamental pour l'activation des mesures préventives prévues dans la planification municipale, celles-ci visant d'abord et avant tout à protéger la sécurité des citoyens ainsi que les biens et les activités productives de la région. Enfin, parmi les objectifs régionaux figure celui de promouvoir la prise de conscience en matière de protection civile de la part des citoyens, notamment par le biais de programmes d'information

2.4.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

La Région Ligurie possède une expérience de programmation européenne de plus de 10 ans ce qui concerne les différents thèmes abordés.

En particulier, dans le domaine de la protection civile, la Région Ligurie - Secteur de la Protection Civile - a été partenaire du Projet Simple URAMET (Union des Radars MÉTéorologiques) dans le cadre duquel ont été modernisées certaines parties du Radar du Mont Settepani appartenant à la Région Ligurie-Piémont, dans le but d'améliorer les prévisions à très court terme et les procédures d'échange et d'intégration des données météorologiques du Mont Vial et du Mont Settepani. Dans le cadre du programme Italie - France Maritime 2007-2014, la Région Ligurie, Secteur de la Protection Civile de la Région Ligurie a joué le rôle de chef de file du projet Proterina C, sur les feux de forêt et de zone interface, elle a été partenaire du projet Proterina2, du projet Stratégique RESMar Action E, en 2014-2020, elle fut encore partenaire du Projet Stratégique Proterina-3Évolution.

Arpal est l'Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement Ligure. C'est un organisme public. L'ARPAL a été créée en vertu de la loi régionale 39/95, qui met en œuvre la loi 61/94; actuellement l'Agence est régie par la loi régionale n ° 20 du 4 août 2006 et smi, "Nouvelle organisation de l'Agence Régionale pour la Protection de l'Environnement Ligure et réorganisation des activités et organismes de planification, planification, gestion et contrôle sur le terrain de l'environnement".

~ Conformément à la loi précitée, l'ARPAL est dotée de la personnalité juridique en droit public, a une autonomie technique, juridique, administrative et comptable et est soumise aux directives et à la surveillance de la Région (art.4, paragraphe 1);

~ L'ARPAL exécute les tâches et les activités technico-scientifiques d'intérêt régional conformément à l'article 1er de la loi du 21 janvier 1994, n. 61 et en soutien à la Région et aux autorités locales pour la protection de l'environnement et de la nature, la protection des ressources en eau, la protection des sols, la protection civile, ainsi que la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité collectives (art.4, paragraphe 2);

~ À l'ARPAL sont également menées les activités météorologiques du CFMI-PC qui dépend fonctionnellement de la structure régionale responsable de la protection civile (article 4, paragraphe 4);

~ À l'article 8, "Relation entre le Centre météorologique fonctionnel - Protection civile et la Région", il est indiqué que ce Centre, organisé au sein de l'ARPAL:

- est membre du Service national de la protection civile et placé aux dépendances fonctionnelles de la structure régionale compétente (paragraphe 1);
- exerce les fonctions et les activités de prévision, de surveillance et de surveillance du risque météorologique à des fins de protection civile (paragraphe 2);
- exerce les fonctions visées au paragraphe 2 de manière intégrée sur l'ensemble du territoire régional et en liaison opérationnelle avec les autres structures du service national de la protection civile.

2.5 SDIS73 DE LA SAVOIE

2.5.1 Forme juridique

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la SAVOIE (SDIS 73) est un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie juridique.

2.5.2 Buts et objectifs généraux

Il est en charge, sur le territoire de la SAVOIE prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concoure, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :

- 1° La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- 2° La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- 3° La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- 4° Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation

Le SDIS DE LA SAVOIE est un partenaire présent dans différents dossiers projets Européens en rapport avec les problématiques de protection civile et de résilience des territoires.

Le SDIS DE LA SAVOIE emploie 2.500 personnes environ sous différents statuts sapeurs-pompiers volontaires, sapeurs-pompiers professionnels ainsi que personnels administratifs et techniques. Il a un budget annuel d'environ 60.000.000 € et traite environ 35.000 interventions par ans.

Avec 418 949habitants, le département de la Savoie héberge 1,2 millions de personnes en périodes de pointe hivernale grâce à ses 725 500 lits touristiques.

Le département de la Savoie est le plus montagneux de France avec près de 90 % de son territoire situé en zone de montagne. Ses 59 stations de sports d'hiver (qui représentent 35% du domaine skiable français) accueillent pendant les saisons d'hiver et d'été **32,1 millions de nuitées touristiques.**

Sujets délégués :

- **Archives départementales de la SAVOIE (AD73) :**

Les archives départementales de la Savoie sont un service du Département de la Savoie. Elles constituent une compétence obligatoire du Conseil départemental et sont définies dans le Code du patrimoine. Le service assure également le contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives publiques.

Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

Les services publics d'archives ont pour missions de collecter, de conserver, d'évaluer, d'organiser, de décrire, de communiquer, de mettre en valeur et de diffuser des archives publiques, dans l'intérêt général.

Les AD73 exercent leurs missions dans le cadre du territoire départemental. Elles concourent à la réalisation de projets scientifiques. Dans ce contexte, la notion de cadre territorial est à prendre au sens historique des anciens états de Savoie qui englobent les territoires du Viennois, de la Valbonne, du pays de Gex, de la Bresse, du Bugey, du Chablais, du Faucigny, du Genevois, du pays de Vaud, du Val d'Aoste, du Val de Suse, du Piémont et du comté de Nice. Les projets historiques des archives départementales de la Savoie sont intrinsèquement européens et sont développés généralement dans cette optique.

Les AD73 participent à la mise à disposition de données publiques qu'elles collectent et qu'elles conservent dans l'intérêt public pour la documentation historique de la recherche. Ces données couvrent des thématiques très diverses et peuvent être utilisées pour la connaissance des territoires et dans le développement de leur résilience.

- **Centre de Droit Public et Privé des Obligations et de la Consommation (CDPPOC)**

Le Centre de Droit Public et Privé des Obligations et de la Consommation (CDPPOC) est le centre de recherche de la Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont Blanc.

Les thématiques juridiques du CDPPOC sont le droit de la responsabilité, le droit des contrats, le droit de la protection des consommateurs et des usagers des services publics, le droit de la concurrence et du marché, le droit de la montagne, le droit de l'urbanisme, la théorie du droit ou encore l'histoire du droit. Trois axes scientifiques transversaux se dégagent plus particulièrement :

Axe 1. Contrat et responsabilités

Axe 2. Études critiques, théorie du droit

Axe 3. Montagne-solaire

Le laboratoire recherche le travail en réseau avec les organismes de recherche au plan national ou international. Il dispose de ressources linguistiques (langue anglaise, notamment) et souhaite développer les séjours de professeurs étrangers invités. Il mène également en réseau des recherches programmées.

Le CDPPOC soutient la Revue « Jurisprudence, Revue Critique », fondée en 2010 et animée par certains de ses membres. Cette revue à l'audience nationale et internationale a pour ambition de promouvoir les Savoirs portant sur le droit dans une perspective internationale et critique.

Le CDPPOC assure aussi la publication des séminaires-colloques les plus importants parmi ceux qu'il organise. Citons par exemple : 2016 / Le droit des obligations d'un siècle à l'autre. 2016 / L'œuvre législative de Vichy d'hier à aujourd'hui : rupture(s) et continuités 2015 / L'accident en montagne, étude juridique. 2014 / La lutte contre les pratiques extrémistes dans une société démocratique 2012 / Le défi de l'harmonisation européenne du droit des contrats 2013 / L'urbanisation de la montagne 2010 / L'énergie solaire : aspects juridiques etc.

Organisation du CDPPOC

Le CDPPOC est dirigé par M. Jean-François JOYE, Professeur de droit public et par Mme Hélène CLARET, Professeur de droit privé.

La gestion et l'ingénierie des projets sont confiées à Mme Caroline FAUVEAU, Ingénieur d'études (IGE).

Le Centre met à la disposition des Enseignants-chercheurs, des doctorants et des étudiants en Master une bibliothèque comprenant plus de 2000 ouvrages (traités, manuels, mélanges, thèses et monographies) et de très nombreuses revues juridiques.

2.6 REGION PACA

2.6.1 Forme juridique

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une collectivité territoriale de plus de 4,9 millions d'habitants pour une superficie de 31 500 km². La montagne couvre environ 60 % de cette superficie. La Région intervient dans le domaine des risques au titre de de plusieurs de ses compétences et tout particulièrement en aménagement du territoire et en développement économique. En effet, la prise en compte des risques naturels est un élément essentiel pour le développement du territoire régional. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur conduit donc une politique de développement de la culture du risques, de développement des connaissances et de soutien aux maitres d'ouvrages locaux.

2.6.2 Buts et objectifs généraux

La Région Provence-Alpes Côte d'Azur est fortement intéressé par le développement d'une culture transfrontalière de gestion des risques naturels. Les actions spécifiquement portées par la Région dans le cadre du PITEM bénéficierons de l'amélioration apportée par les échanges avec les partenaires et de leur insertion dans des projets plus globaux. Par ailleurs, les acteurs régionaux augmenteront leurs compétences. Enfin, la Région utilise les résultats des projets Alcotra pour affiner sa politique de soutien aux maitres d'ouvrages locaux en matière de risques naturels.

2.7 Bureau de Recherches Géologiques et minières- BRGM

2.7.1 Forme juridique

Le BRGM est un établissement public de recherche et d'expertise, opérateur de l'État et sous tutelle de l'État.

Le BRGM est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Le BRGM est le service géologique national français.

2.7.2 Buts et objectifs généraux

Les objectifs majeurs du BRGM sont :

- Comprendre les phénomènes géologiques et les risques associés,
- Développer des méthodologies et des techniques nouvelles,
- Produire et diffuser des données pour la gestion du sol, du sous-sol et des ressources,
- Mettre à disposition les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques et des pollutions, aux politiques de réponse au changement climatique.

Les actions du BRGM s'articulent autour de 5 missions :

- La recherche scientifique a pour objectif la connaissance géologique et la compréhension des phénomènes liés au sol et au sous-sol. Avec un enjeu majeur : répondre aux défis des changements globaux.
- L'appui aux politiques publiques, cette mission regroupe l'ensemble des actions d'expertise, de surveillance et d'étude menées en soutien des politiques publiques.
- La coopération internationale avec plus de 200 projets chaque année dans 35 pays, le BRGM intervient à l'international pour la protection durable des populations et des ressources.
- La sécurité minière. L'État a confié au BRGM, depuis 2006, la surveillance et les actions de prévention des pollutions et des risques des anciens sites miniers. Le BRGM est maître d'ouvrage délégué pour les travaux de mise en sécurité.
- La formation, dans le cadre de BRGM Campus, le BRGM, service géologique national, joue un rôle de soutien à l'enseignement supérieur dans le domaine des géosciences. Avec BRGM Formation, des formations continues de courte durée sont proposées aux professionnels.

Dans le domaine des risques naturels, pour anticiper, prévenir et gérer les risques naturels et anthropiques du sol et du sous-sol, le BRGM met en œuvre des programmes de recherche, des outils de diagnostic et d'aide à la décision. Le BRGM étudie des aléas d'origine naturelle (séismes, éruptions, tsunamis, submersions marines, effondrements, mouvements et érosion de versants, retrait-gonflement des argiles, recul du trait de côte,...) ou anthropique, ainsi que les effets du changement climatique sur ces aléas.

Le BRGM travaille depuis longtemps dans le domaine des Risques naturels, sur le plan technique (expertise, activités de recherches scientifiques sur les mécanismes et les phénomènes), sur la capitalisation de la connaissance (en créant des bases de données événements en sismique, mouvements de terrain, tempêtes etc.) et enfin sur la communication en appui aux services de l'Etat et collectivités (pour exemple l'Observatoire Régional des Risques Majeurs en PACA : <http://observatoire-regional-risques-paca.fr/>). De par son implication dans des projets territoriaux, nationaux, internationaux, le BRGM a noué de riches collaborations avec des partenaires techniques, scientifiques et institutionnels, et a ainsi développé ses méthodologies d'amélioration de l'état des connaissances pour ainsi mieux la valoriser et la diffuser aux différents publics concernés (citoyens, acteurs techniques et institutionnels).

En participant au projet PITEM, le BRGM va conforter son partenariat transfrontalier dans le domaine des risques naturels, continuer à développer ses capacités d'expertise et d'analyse en la confrontant à celle d'autres services en charge de la gestion des risques (français et italiens), et promouvoir via la capitalisation de données, à accroître la

communication sur les risques naturels auprès de différents acteurs (citoyen, gestionnaires, journalistes, touristes etc.).

2.7.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

Chacun des partenaires partage une longue histoire réussie dans la coopération dans le cadre de projets européens (25 ans) qui ont conduit à la création d'un véritable réseau d'expériences. Cet élément est une garantie à une coopération du partenariat qui se prolongera au-delà de la date limite du projet

Quelques expériences de projets Alcotra :

AD-VITAM : pluies et glissements de terrain (Geoazur-CNRS chef de file, ARPA Ligurie, Université de Gênes, Union communes Val d'Ormea, d'Argentina et de Mendatica , Région Piémont, Fondation Montagne sûre, BRGM);

RISVAL : sismicité Alpine (Région Autonome Vallée d'Aoste chef de file, Région Piémont, ARPA Piémont, laboratoire ISTerre, GEOAZUR, CEREMA, ENTENTE, BRGM) ;

CONCERT-EAUX : ressources en eau et changement climatique - Roya (chef de file Région Ligure);

RiskNat : risques hydro-géologiques (Région Autonome Vallée d'Aoste chef de file, Dreal Rhône-Alpes; Regione Piemonte; Région Rhône-Alpes; Provincia di Imperia; Regione Liguria; Région PACA; Provincia di Cuneo; Conseil Général des Alpes Maritimes; Dreal PACA; Conseil Général de Savoie; Conseil Général de Haute Savoie; Canton du Valais);

RiskNet : risques naturels (Région Autonome Vallée d'Aoste chef de file, région Piémont, région Rhône-Alpes, région PACA, Centre méditerranéen de l'environnement, DREAL Rhône Alpes, Province de Turin, Région Ligure, BRGM, Canton du Valais);

MASSA : chutes de pierres sur infrastructures routières (Geoazur-CNRS chef de file, Isterre, Université de Nice, CEREMA, BRGM, Université Joseph Fournier Grenoble, CREALP, ARPA Piémont, Polytechnique de Turin, Province de Turin, Région Autonome Vallée d'Aoste);

RIVES : risques naturels en montagne (Province de Cuneo chef de file, Région PACA, Département Alpes de Haute-Provence, BRGM, CSTB, Province d'Imperia)

GE.RI.A : sismicité transfrontalière (Région Ligure chef de file, Région PACA, Département des Alpes-Maritimes, BRGM, Université de Gênes, CIMA, DISEG, DISTER).

2.8 Departemant Hautes Alpes CD05

2.8.1 Forme juridique

Le Département est une collectivité territoriale bénéficiant du principe de libre administration garanti par l'article 72 de la Constitution. La loi du 10 août 1871 donne au Département le statut de collectivité territoriale. Il est alors reconnu compétent pour régler les affaires d'intérêt départemental tandis que l'exécutif reste la compétence du préfet. Les conseillers généraux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel par canton avec l'élection d'un Président du Conseil Général à chaque renouvellement du conseil.

Grâce à la loi du 2 mars 1982, les Départements deviennent des collectivités territoriales de plein exercice. Les Conseils Généraux se voient attribuer de nouvelles compétences : action sociale, ports de commerce et de pêche, transports scolaires, gestion des collèges.

2.8.2 Buts et objectifs généraux

Le Département des Hautes-Alpes intervient dans le domaine des risques naturels sur son territoire au titre de ses compétences en gestion de l'eau au sein du service « ressources naturelles et risques » et pour l'exploitation des routes au sein du service « infrastructures routières ». Les questions risques naturels sont nombreuses sur le territoire et une vision innovante est nécessaire afin de maintenir l'attractivité du territoire, notamment pour maintenir les enjeux touristiques et agricoles, principales activités hauts-alpines. Ainsi, la maintien d'une eau de qualité (rivières, eau potable, assainissement, activités aquatiques...) ainsi que la pérennisation des axes routiers comme accès aux espaces ludiques devient une priorité pour la collectivité, y compris sur les axes transalpins. Dans cette logique, la participation du Département des Hautes-Alpes dans un programme transfrontalier prend tout son sens.

Ayant déjà porté des actions par l'intermédiaire des programmes Alcotra, le Département a besoin aujourd'hui d'aller plus loin dans la gestion des risques naturels, avec l'objectif avéré de continuer les actions préalablement commencées durant les projet TT : CoCo et Alpéril. Le partage d'expériences issues des programmes Alcotra est un catalyseur pour la collectivité et permet d'anticiper les questions de communication des risques, de la résilience des territoires et de la gestion de crise en cas d'évènement naturel. Les récentes problématiques d'isolement de vallée par l'activation d'un glissement de terrain dans le massif du Queyras montrent certaines limites dans la gestion de crise. De ce fait, il est nécessaire d'utiliser cette expérience pour progresser et également mieux communiquer auprès des populations riveraines afin qu'elles s'approprient les problématiques techniques et financières qui se posent lors de l'occurrence d'évènement naturel. La participation au PITEM RISK NAT serait pour le Département des Hautes-Alpes une bonne occasion d'avancer et communiquer sur les composantes socio-économiques des risques naturels.

Le Département, au travers du projet Risk-Com, a l'objectif de communiquer sur les risques auprès des populations touristiques et locales, dans la continuité des programmes européens déjà portés par la collectivité. Egalement, il apparait nécessaire de donner aux "journalistes" des clés de compréhension des phénomènes naturels existants sur un territoire de montagne. Cette population étant les premiers communiquant, il apparait primordial de les former au langage des risques afin d'assurer une transmission cohérente au grand public. Enfin, il apparait nécessaires d'atteindre la population touristique sur sa connaissances des risques naturels et de leurs impacts sur cette même catégorie de population. Dans cette logique, le Département des Hautes-Alpes a toute sa place au sein du projet Risk-Com.

Les lois de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 et du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale (NoTRE) entraînent une diminution de la liste de compétences du Département au profit de la région par la disparition de la clause de compétence générale. Ainsi, les compétences telles que l'action sociale, la solidarité territoriale et celle des routes départementales sont conservées. Les autres actions deviennent alors optionnelles et sont le fruit des volontés politiques.

Aujourd'hui le Département des Hautes-Alpes intervient dans de multiples domaines qui permettent d'améliorer le quotidien des citoyens du territoire, que ce soit à travers ses compétences obligatoires ou ses politiques volontaristes :

- La solidarité (Enfance et Famille, Protection Maternelle Infantile, le Logement, les personnes âgées, les personnes handicapées, l'insertion, les aides aux associations) ;
- Le développement (Agriculture, Bois, Énergie et Climat) ;
- L'aménagement du Territoire (routes départementales, Infrastructures numériques, aérodromes) ;
- L'environnement (services d'assistance technique dans le domaine de l'Eau, espaces naturels sensibles, Risques naturels) ;
- Les sports et Activités de pleine nature (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires de sports de nature) ;
- L'éducation (collèges), la jeunesse ;
- Le laboratoire vétérinaire ;
- La culture (Musée, bibliothèque départementale...).

Le budget du Département des Hautes-Alpes a atteint 248 847 163,80 € pour l'année 2017. Il compte aujourd'hui 983 agents.

2.8.3 Expériences et collaboration avec d'autres organismes

Programmes Alcotra réalisés sur le territoire haut-alpin

- PIT Via Alta (2013-2015). L'objectif a consisté à promouvoir la dimension culturelle des territoires transfrontaliers s'inscrivant le long de l'axe historique et touristique reliant 2 grandes destinations : Turin et Avignon. Le projet s'articule autour des pèlerinages de la Via Francigena et des chemins de St Jacques de Compostelle. Territoires : Turin ; CD 04,05,84,13. Budget : 497 306 €
- PIT Monviso (2009-2014). L'objectif a consisté à développer un modèle de tourisme basé sur l'approbation du phénomène touristique par les habitants, la promotion d'un tourisme de proximité hors saison et la mise en relation des entreprises et de leurs salariés saisonniers. Il s'agissait de mener des interventions interconnectées et partagées pouvant promouvoir la tutelle des ressources environnementales, un essor lent et intégré de l'offre touristique et la mise en valeur des capacités productives locales de qualité. Territoires : français et italiens autour du Mont viso. Budget : 10 865 000 €.

- PIT StratTour (2011-2014). L'objectif a consisté à développer un modèle de tourisme basé sur l'approbation du phénomène touristique par les habitants, la promotion d'un tourisme de proximité hors saison et la mise en relation des entreprises et de leurs salariés saisonniers. Il s'agissait de travailler en commun les 5 observatoires touristiques régionaux pour ce qui concerne la dessaisonalisation et la réalisation d'une base commune de données statistiques pour supporter les décisions institutionnelles. Territoires : VDA, Turin, Cunéo, Imperia, ligurie, Savonne Gennes, 74, 73,05,04,06,01,38,26,84,83,13,69. Budget : 4 910 186 €.
- VéloViso (prolongation au 24 /10/2017 . L'objectif a consisté à élargir et valoriser l'offre cyclotourisme transfrontalière du Mont Viso à travers des actions permettant de transformer l'offre en un produit à caractère international. Il s'agissait de valoriser les expériences passées, le réseau et l'offre territoriale existante, d'optimiser et d'intégrer les services au cyclotouriste, d'utiliser les opportunités offertes par les nouvelles technologies pour la gestion et la promotion de produits touristiques, formaliser la coopération entre acteurs publics et privés pour une gestion commune, dépasser d'une logique d'offre à une logique de produit touristique Fce /IT. Territoire : Hautes Alpes Cunéo, Alpes de haute - Provence". Budget : Fce : 581 273,40 € / It : 459 075,98 €.

Programmes Alcotra dans lesquels le Département des Hautes-Alpes était partenaire :

- PELLIDRAC (2009-2013),
L'objectif du projet est d'optimiser la diffusion de la connaissance sur le fonctionnement du Drac et du Pellice, affluents de l'Isère dans les Hautes-Alpes et du Po dans la Province de Turin. Cette valorisation s'est effectuée grâce à l'élaboration d'un guide transfrontalier de bonne pratique de gestion. Ce dernier a été construit d'une part sur une analyse comparative géomorphologique et environnementale des cours d'eau de montagne et d'autre part sur la mise en place de réseaux de suivis. Les paramètres choisis à l'issue de cette phase ont été destinés à définir une stratégie transfrontalière de restauration durable des cours d'eau alpins. Ces travaux ont été menés concomitamment sur deux tronçons pilotes choisis sur le Drac et sur le Pellice présentant des faciès géomorphologiques similaires, avec notamment l'exportation de l'outil « contrat de rivière » en Italie. L'ensemble des actions du projet s'inscrit dans le respect de la Directive Cadre européenne sur l'Eau du 23 octobre 2000 qui fixe l'atteinte du bon état des eaux en 2015. Montant de l'opération : 817 000 €.

- TT :CoCo (2013-2015), « torrents transfrontaliers : connaissance et communication ». L'objectif du programme de coopération avec l'Italie TT :CoCo a été de mieux comprendre et de surveiller les aléas « inondations » et « laves torrentielles », ayant des effets dévastateurs sur le milieu et sur l'homme en raison du fort transport solide de ce type de crue (destruction d'habitations, de routes...). Ce programme a fait suite au programme Pellidrac. Toutefois, il ne concerne pas le même territoire : TT :CoCo a porté sur les torrents des vallées de la Haute-Durance (Guisane, Clarée, Gyronde) et de leurs impacts sur les rivières situées en aval. Il a ainsi été mis en place un dispositif instrumental pour détecter l'occurrence d'évènement des laves torrentiels sur deux torrents connus pour ce genre d'aléas, visant au développement d'outils d'alerte par exemple. D'autres activités ont complété cette instrumentation : l'utilisation de données de précipitations de Météo-France, la mise en place d'une station de mesure de débit (sur les rivières de fond de vallées) et des études portant sur la fonction de régulation des crues par les zones humides. Parallèlement à la connaissance, des activités de communication ont été également mises en œuvre pour participer à la sensibilisation des populations riveraines des cours d'eau au risque torrentiel. Le montant du projet s'est élevé à 535 000 €, répartis entre l'Italie (355 000 €) et la France (180 000 €).
- ALPénil

« Alerte aux Péril dans les bassin Alpins ». Basé sur l'enveloppe Alcotra 2007-2013, le programme ALPénil est une capitalisation des programmes précédents « Pellidrac » et « TT :CoCo », avec la volonté de continuer les actions commencées dans les programmes précédents. Ainsi, un suivi des évolutions sédimentaires du Drac a été effectuée. Également, en vue du déploiement du système d'alerte, les dispositifs de détection des laves torrentielles en haute vallée de la Durance ont été renforcé et amélioré. Le montant du projet s'est élevé à 320 000€, 170 000€ pour le partenaire Italien et 150 000€ pour le Département des Hautes-Alpes, sur l'année 2015.
- Web Inforoutes, programme d'information routière transfrontalière
- PersiL, « Performances solaires et industrielles locales » qui réunit PME, artisans, architectes, parcs naturels. L'objectif a été de réaliser guide d'intégration architecturale des équipements solaires.

Le département des Hautes-Alpes est engagé actuellement dans un programme Espace-Alpin :

- Programme Espace-Alpin HyMoCARES (2016-2019), évaluation hydro-morphologique et gestion à l'échelle du bassin pour la conservation des rivières alpines et des services écosystémiques connexes. Les couloirs fluviaux

représentent l'un des éléments paysagers les plus utilisés et modifiés dans les Alpes. Ils fournissent des services écosystémiques clés, mais actuellement, beaucoup d'entre eux sont à risque ou fortement dégradés. Le projet développera un cadre conceptuel et des outils opérationnels comprenant des méthodes innovantes pour intégrer les services écosystémiques dans la planification et la gestion des bassins fluviaux alpins, en mettant l'accent sur les facteurs affectant l'hydromorphologie des rivières - y compris la continuité des sédiments. Le projet identifiera la planification, la gestion, les activités opérationnelles réelles, où l'approche proposée peut être appliquée, et collaborera directement avec les acteurs pertinents, publics et privés,

3 CONTEXTE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

3.1 Origine du projet et problèmes identifiés

La réduction des risques, en particulier des risques naturels, est essentielle pour le développement durable et un développement se faisant en étant conscient des risques est la clé du succès dans la gestion des catastrophes.

Dans le monde, des centaines de milliers de vies humaines ont été perdues en une décennie seulement et 1,5 milliard de dollars environ (source : UNISDR 2016-2020), on a évalué des pertes économiques à hauteur de 300 millions de dollars en une seule année.

Tout cela indique que l'exposition aux risques augmente plus rapidement que la réduction de la vulnérabilité, ce qui est certainement dû aux effets du changement climatique actuel et à la faiblesse des mesures d'adaptation adoptées.

La gestion des risques ne peut être dissociée de la gouvernance de la société et de son développement économique.

Les accords internationaux visant à réduire les risques naturels pour le développement durable, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques représentent une occasion unique d'accroître la cohérence et l'impact au niveau mondial :

- « Samoa Pathway »
- « Sendai Framework for disaster risk reduction 2015-2030 »
- « Addis Abbeba Action Agenda »
- « Paris Agreement on climate change COP21 »
- « The New Urban Agenda »

Le « Sendai Framework for disaster risk reduction 2015-2030 » indique, en particulier, en tant que clés de voûte :

- la compréhension du risque
- le renforcement de la gouvernance des catastrophes
- les investissements visant à accroître la résilience
- l'augmentation de la préparation en vue d'une réponse efficace

Le même protocole se propose 7 objectifs généraux.

Réduire : 1) les pertes en vies humaines 2) le nombre de personnes concernées 3) les pertes économiques 4) les dommages aux infrastructures

Améliorer : 5) les stratégies nationales et locales 6) la coopération internationale 7) l'accès à une alarme rapide et aux évaluations des risques.

Le « Plan of action for disaster risk reduction for resilience » et le « Work Program 2016-2019 » élaboré par l'UNISDR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes) placent la collaboration entre les institutions au premier plan de la réduction des risques, en visant à renforcer le suivi et à impliquer le public et les parties prenantes.

Le territoire d'Alcotra représente un ensemble d'entreprises et de citoyens qui se déplacent, investissent et qui perçoivent, notamment à la suite de la suppression des frontières, la zone comme une opportunité de prendre des vacances d'été ou d'hiver, d'étudier ou de travailler, sans distinction de nationalité.

Voilà pourquoi est apparu le besoin de pouvoir partager les expériences, les études et les outils de communication.

Dans l'état actuel des choses, les habitants ont généralement tendance à sous-estimer les risques de leur propre territoire, en estimant que les zones et les domaines soumis à des risques représentent des réalités différentes et lointaines, malgré les nombreux épisodes, bien que très localisés, de catastrophes qui sont déjà survenues.

Les partenaires impliqués dans le projet, compte tenu de leurs responsabilités institutionnelles pour la protection de l'environnement et du territoire, pour la gestion de celui-ci, pour la communication institutionnelle et, en général, pour la protection de la population, ont pris la décision de s'engager conjointement en vue d'essayer d'améliorer les connaissances et les interventions sur les risques du territoire.

Ces connaissances seront propices à la diffusion et à la prise de conscience des populations locales pour ce qui est des problèmes liés aux risques, notamment à travers des processus vertueux de citoyenneté active.

3.2 Champ d'intervention

Les bénéficiaires du projet sont le personnel des institutions concernées, les organismes locaux mais surtout les populations des zones transfrontalières concernées.

Les actions du projet visent à déterminer le niveau de perception des risques présents sur le territoire, les canaux d'information habituellement utilisés pour l'information au cours des situations d'urgence, les outils de communication les plus efficaces pour faire évoluer les comportements afin d'accroître la résilience.

Certains groupes de population feront l'objet d'une attention particulière : les administrateurs des organismes locaux, les volontaires de la protection civile, les journalistes.

Les différentes catégories de population concernées sont liées aux activités prévues. Tant au cours de la phase d'approfondissement des connaissances que de celle du développement des outils d'information.

La population en général, cependant, demeure la cible finale du projet, c'est sur celle-ci que l'on entend agir pour accroître la capacité de réaction à l'occasion des

phénomènes catastrophiques.

3.3 Besoins exprimés

Les partenaires ont en particulier exprimé :

- La nécessité de définir quels sont les outils de communication les plus efficaces en cas d'urgence, compte tenu également de l'impact considérable que revêtent les nouvelles technologies et les médias sociaux sur la diffusion d'informations souvent contradictoires et déroutantes.
- L'importance de sensibiliser la population à la fragilité du territoire et aux impacts de plus en plus désastreux des phénomènes extrêmes
- La nécessité de créer des outils d'information partagés, y compris en tenant compte de la mobilité transfrontalière des personnes dans le territoire du projet.

4 LE CADRE LOGIQUE

4.1 Référence au Programme ALCOTRA

Le projet répond aux buts poursuivis par l'Objectif spécifique 2.2 du Programme Alcotra de « Prévention des risques », afin d'accroître la résilience des territoires qui sont davantage exposés aux risques.

Le projet permet en outre de développer des outils de communication utiles pour tout type d'urgence : incendies, tremblements de terre, risques technologiques et industriels.

Le principal objectif demeure néanmoins d'impliquer, en priorité, le grand public et les populations qui sont les plus éloignées du problème des risques, notamment par le développement de nouvelles stratégies d'information et de communication, en expérimentant, au cours de la dernière phase du projet, des modalités de réponse à des risques spécifiques.

4.2 Objectifs

4.2.1 Objectif général

Le projet vise à accroître la résilience du territoire Alcotra par le biais d'actions participatives d'orientation/information qui impliquent les citoyens, les institutions et les acteurs économiques dans la prévention et dans la gestion des situations à risque, afin de rendre plus efficaces les contre-mesures appliquées par les organismes locaux et les comportements d'autoprotection.

La rapidité et l'efficacité de l'alerte et de l'information quant à la progression de l'événement et, avant toute chose, quant aux mesures de prévention, seront optimisées à la suite de la création d'un système d'information transfrontalier qui permettra de mettre en commun, en les intégrant et en les développant, les différents systèmes existant dans les territoires français et italiens, en utilisant les meilleures technologies TIC.

4.2.2 Objectifs spécifiques

- **Connaissance** : approfondir la connaissance de la perception du risque, des problèmes et de la communication du risque, aussi bien de la part des émetteurs que des destinataires de l'information, afin de concevoir des méthodes de communication communes et efficaces
- **Information** : par des initiatives d'information ciblées, accroître la résilience des

citoyens et éduquer les autorités locales quant aux meilleures pratiques en matière de communication des risques

- **Communication** : développement d'un système de communication intégré dans les situations d'urgence, partagé au niveau transfrontalier et promotion de celui-ci auprès des citoyens

4.3 Types d'activités prévues

La composition du partenariat permettra d'avoir une vue d'ensemble des risques pesant sur le territoire et de leur perception, en mettant également en évidence les différences éventuelles entre les citoyens italiens et français, permettant aux partenaires d'être plus efficaces et d'orienter leurs efforts dans la bonne direction, en évitant les redondances et les informations non pertinentes.

Les activités prévues seront aussi bien intangibles, d'approfondissement des connaissances, d'échange d'informations et de consultation, en vue de l'élaboration d'un plan de communication stratégique, que matérielles, visant à la mise en œuvre des outils qui seront identifiés dans le plan et promus auprès des citoyens.

Les activités intangibles visent avant tout à définir un scénario d'ensemble des niveaux de perception du risque de la part des autorités locales, des parties prenantes et des citoyens, à identifier les difficultés rencontrées par les sujets qui sont chargés, d'un point de vue institutionnel, de communiquer les situations d'alerte et le suivi de celles-ci, à comprendre les dynamiques de communication, notamment sur le web et dans les réseaux sociaux, relatives aux situations critiques.

La phase de prise de connaissance sera suivie par la proposition d'un plan stratégique concerté et différencié à l'échelle locale, en fonction des enjeux critiques qui se sont dégagés.

Le plan identifiera en détail les types d'outils de communication les plus efficaces, tant pour accroître la résilience des territoires que pour alerter les citoyens en situation d'urgence.

Ces instruments seront réalisés et, dans certains cas, les instruments déjà existants seront améliorés lorsqu'ils se sont révélés efficaces, testés et diffusés par le biais d'une campagne de communication visant à faire en sorte que les citoyens soient conscients de leur existence et qu'ils perçoivent bien le caractère institutionnel de leur origine.

Le projet vise à ne pas reproduire les outils déjà existants, tels que les APP et les portails, mais, au départ de ceux-ci, de les rendre compatibles et intégrés, mais en garantissant surtout une gestion et une mise à jour rapides.

On a prévu des activités de test spécifiques avant la mise en œuvre des outils de communication ayant été réalisés et un suivi de leur efficacité après leur lancement.

4.4 Résultats attendus

- Meilleure connaissance des risques de la part des citoyens, avec une augmentation prévue de la résilience
- Réponse rapide dans les situations d'urgence de la part des citoyens en mettant en œuvre des comportements vertueux et conscients
- Plus grande facilité pour les institutions responsables de la communication dans le cadre des situations d'urgence lorsqu'il s'agit d'atteindre les citoyens présents

sur le territoire

- Interopérabilité et simplification des outils existants (par ex. Alert System, Nowtice, APP LiveStorm, APP diverses, portails web, etc.) en vue de la création d'une interface dédiée au public.

4.5 Plan de travail et groupes d'activités

RISK-COM

WP1 Gouvernance et gestion administrative du projet	WP2 Communication	WP3 Connaissance et planification stratégique de la communication	WP4 Résilience et sensibilisation
activités garantissent la structure technique et administrative du projet et permettent la réalisation des actions qui sont prévues	Disséminer l'activité de projet et informer sur son avancement	Approfondir la connaissance des problématique et de la communication du risque pour le projet de modalités communes et efficaces	accroître la résilience des territoires et de rendre la communication dans les situations d'urgence et concernant les risques plus efficace et rapide
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne et formation linguistique de celui-ci	2.1 Gestion et animation web	3.1 groupes de discussion, enquête quantitative, afin d'identifier les priorités exprimées par les utilisateurs et identifiées lors des réunions ciblées	4.1 Système intégré de communication et réseaux pour les opérateurs des urgences
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions, de groupes de travail permanents	2.2 newsletter et mailing list	3.2 Collecte des bonnes pratiques et élaboration du portail de la mémoire historique	4.2 Kits d'information et journées de formation/information et d'outils destinés à la population
1.3 Assistance technique et administrative poules partenaires	2.3 Organisation d'un événement annuel et d'une conférence de presse	3.3 Méthodologie pour l'analyse des médias sociaux	4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication
1.4 garantir les équipements nécessaires pour le succès du projet	2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication du projet	3.4 Élaboration d'un document stratégique pour la communication des risques et élaboration d'un format pour les journées de formation/exercices	4.4 Campagne de communication de masse pour la promotion des outils réalisés et évaluation de son efficacité
1.5 Frais généraux			

On impliquera, dans les mesures de prévention des risques, 300 organismes locaux, 50 associations de préposés aux urgences, 50 journalistes, 100 écoles.

4.5.1 WP1 Gouvernance et gestion administrative du projet

Le WP1 et ses activités garantissent la structure technique et administrative du projet et permettent la réalisation des actions qui sont prévues.

D'une manière générale, les partenaires seront en mesure de se doter d'un personnel dédié au projet et, surtout, à la mise en valeur des compétences du personnel interne, notamment par le biais de formations linguistiques qui permettront une meilleure collaboration au sein des groupes de travail et garantiront la pérennité des outils mis en place.

Il sera également possible, pour les partenaires, de se doter d'outils TIC ultramodernes permettant une gestion, éventuellement directe, des outils de communication ayant été réalisés.

Le WP comprend également les frais relatifs aux échanges entre les deux parties, les frais relatifs à l'achat de matériel consommable en vue de la mise en œuvre des mesures prévues.

Activité 1.1. Mise en valeur des compétences du personnel interne et formation linguistique de celui-ci

Dans ces activités sont compris certains frais qui sont relatifs aux heures de travail du personnel interne des partenaires qui sont dédiées aux projets et les frais qui sont en rapport avec le personnel extérieur ayant été spécialement recruté. On a prévu des ressources en vue de la formation linguistique du personnel interne, afin de garantir une plus grande collaboration au sein des groupes de travail et de permettre la continuité de la collaboration à l'issue du projet lui-même.

Activité 1.2 Organisation d'entrevues, de réunions, de groupes de travail permanents

Cette activité comprend tous les frais qui sont liés à l'organisation des réunions de coordination des différentes activités et les frais de déplacement du personnel affecté au projet.

On en outre prévu les frais pour la gestion des groupes de travail au moyen des nouvelles techniques de télématique.

Activité 1.3 Assistance technique et administrative pour les partenaires

Dans le cadre de cette activité, on a prévu les frais pour l'assistance technique et administrative apportée au projet, qui peut être directement prise en charge par les partenaires ou bien par le biais d'un service externe ayant été spécialement choisi.

Cela comprend en outre les frais de traduction des documents, des rapports et des outils de communication à réaliser dans le cadre du projet.

Activités 1.4 Équipements

Achat d'ordinateurs et des logiciels correspondants

Activité 1.5 Frais généraux

Frais généraux de gestion du projet. Les partenaires ont décidé d'appliquer la méthode des coûts forfaitaires pour ces coûts, conformément au document DOMO du programme Alcotra.

PARTNER	2018	2019	2020	2021	TOTALE
RP					
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne	1.000,00	6.000,00	4.000,00	2.000,00	13.000,00
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,	1.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	10.000,00
1.3 Assistance technique et administrative	3.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	15.000,00
1.4 Équipements	2.000,00	3.000,00			5.000,00
1.5 Frais généraux	500	2.500,00	2.500,00	2.500,00	8000
TOT					51.000,00
RAVA					
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne					
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,	2.500,00	6.500,00	6.500,00	2.500,00	18.000,00
1.3 Assistance technique et administrative	9.000,00	17.500,00	13.500,00	7.000,00	47.000,00
1.4 Équipements	3.100,00				3.100,00
1.5 Frais généraux					
TOT					68.100,00
CIMA					
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne	€ 6.450,00	€ 5.750,00	€ 5.750,00	€ 3.450,00	€ 21.400,00
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,	€ 500,00	€ 500,00	€ 500,00	€ 500,00	€ 2.000,00
1.3 Assistance technique et administrative					
1.4 Équipements					
1.5 Frais généraux					
TOT					€ 23.400,00
RL					
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne	€ 1.500,00	€ 3.500,00	€ 3.500,00	€ 1.500,00	€ 10.000,00
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,	€ 200,00	€ 400,00	€ 400,00	€ 200,00	€ 1.200,00
1.3 Assistance technique et administrative	€ 891,00	€ 747,00	€ 897,00	€ 1.495,00	€ 4.030,00
1.4 Équipements					
1.5 Frais généraux					
TOT					€ 15.230,00
SDIS73					
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne	3828	6900	6900	6900	24528
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,	970	970	970	970	3880
1.3 Assistance technique et administrative					
1.4 Équipements					
1.5 Frais généraux					
TOT					28.408,00
PACA					

1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne	810	1310	815	715	3650
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,					
1.3 Assistance technique et administrative		1000	1000	1000	3000
1.4 Équipements					
1.5 Frais généraux					
TOT					6650
BRGM					
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne	1260	1260	1260	1260	5040
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,	1260	1260	1260	1260	5040
1.3 Assistance technique et administrative	1260	1260	1260	1260	5040
1.4 Équipements	1260	1260	1260	1260	5040
1.5 Frais généraux	3760	1260	1260	3760	10040
TOT					30200
CD05					
1.1 Mise en valeur des compétences du personnel interne	€ 2.300,00	€ 2.300,00	€ 2.300,00	€ 2.300,00	€ 9.200,00
1.2 Organisation d'entrevues, de réunions,	€ 1.500,00	€ 1.500,00	€ 1.500,00	€ 1.500,00	€ 6.000,00
1.3 Assistance technique et administrative		€ 2.575,00	€ 2.575,00	€ 3.350,00	€ 8.500,00
1.4 Équipements					
1.5 Frais généraux					
TOT					€ 23.700,00
TOTALE WP1 € 178.594,50					

Produits prévus : activités de coordination, gestion technique et administrative, réunions du comité de pilotage, traductions, achat d'équipements.

4.5.2 WP2 - Communication concernant les actions du projet

La diffusion du projet fait partie intégrante du projet lui-même, notamment dans le but d'impliquer les parties prenantes, en particulier les organismes locaux.

L'intégration des instruments développés dans ce WP avec le projet « Coordination et communication », dont la Région autonome Vallée d'Aoste est le chef de file, est essentielle pour optimiser les ressources disponibles et pour garantir la cohérence des informations par rapport au PITEM en général.

Dans ce but, on ne procédera pas à la création d'un site Internet du projet, mais la communication Web liée au projet sera hébergée dans le portrait général de PITEM RISK.

Le WP sera responsable de la gestion et de la mise à jour de la section du portail PITEM RISK dédiée à RISK-COM.

On constituera en outre, en collaboration avec les partenaires, des listes de diffusion pour la communication et l'information sur l'avancement du projet, auxquelles seront

envoyés des bulletins d'information périodiques et des communications spécifiques portant sur les initiatives du projet.

Le projet prévoit l'organisation d'un événement annuel en concomitance avec une conférence de presse, qui sera organisée aussi bien du côté italien que français.

Dans le cadre du WP, on réalisera l'image coordonnée du projet intégrée avec celle du projet « Coordination et Communication », dont la Région Autonome Vallée d'Aoste est le chef de file.

On réalisera en outre des outils de communication télématique et imprimés visant à présenter le projet.

Activité 2.1 Gestion et animation web

Afin de permettre au grand public d'avoir une perception globale du PITEM, on a jugé utile d'insérer l'outil web du projet RISK-COM dans le cadre du portail général prévu dans le projet 1 « Coordination et communication ».

L'image coordonnée du portail général sera garantie par la collaboration entre RP, partenaire du projet 1, et le chef de file RAVA, avec la création d'un groupe de travail opérationnel qui contribuera à mettre en œuvre et à mettre à jour les contenus du portail du PITEM, en garantissant de cette manière aussi bien la possibilité d'utilisation de la part du grand public, ce qui représente l'objectif du projet RISK-COM, que les exigences davantage techniques des responsables du projet de s'échanger des documents.

Par ailleurs, l'interface avec l'Observatoire régional des risques majeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur sera renforcée, afin de développer la visibilité des problèmes liés aux risques en montagne dans le territoire transfrontalier.

Activité 2.2 Rédaction du bulletin d'information et gestion des listes de diffusion

La création d'une liste de diffusion est d'une importance fondamentale pour pouvoir se concentrer sur le thème et l'avancement du projet lui-même. Cela permettra en outre à tous les responsables du PITEM de se tenir à jour en ce qui concerne les échéances, les initiatives du projet RISK-COM.

Un des objectifs du projet est la participation active des parties prenantes, le bulletin d'information sera l'outil qui permettra de les impliquer dans les activités, de les inviter à des présentations et à d'éventuels groupes de travail.

Le bulletin sera bilingue, chaque partenaire contribuera à la construction de la liste de diffusion et à sa mise à jour.

On créera une liste de diffusion spéciale pour les journalistes se trouvant sur le territoire.

Activité 2.3 - Organisation d'un événement annuel et d'une conférence de presse

L'événement annuel sera organisé à la fois du côté italien et du côté français, il est destiné à permettre une large participation à l'événement de la part de toutes les parties prenantes et des organes de représentation les plus significatifs des citoyens (associations de bénévoles, autorités locales, etc. ..). En marge de l'événement se tiendra une conférence de presse en vue de présenter l'état d'avancement du projet et

les principaux résultats obtenus.

Les modalités d'organisation seront placées sous le signe de l'interactivité et d'une diffusion auprès du public.

L'événement permettra en outre de mettre en évidence l'efficacité du programme Alcotra, en en présentant les résultats et les objectifs ayant été réalisés et, constituera une démonstration évidente des avantages de l'action transfrontalière et de la possibilité de travailler ensemble et en synergie.

Activité 2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication du projet

L'étude de l'image coordonnée s'inspirera de la ligne graphique issue du projet 1 « Coordination et communication » du PITEM, lui aussi coordonné par la Région Piémont, et aura un aspect davantage orienté vers le grand public.

Sur la base de la ligne graphique, la Région Piémont s'occupera des différents produits du projet : pages web, brochures, publications, dossiers d'information, communiqués de presse et les différents produits des activités prévues par le projet au cours des trois années.

PARTNER	2018	2019	2020	2021	TOTALE
RP					
2.1 Gestion et animation web	5.000,00	15.000,00	5.000,00	5.000,00	30.000,00
2.2 mailing list, newsletter	1.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00	10.000,00
2.3 événement annuel et conférence de presse	10.000,00	6.000,00			16.000,00
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication		10.000,00	5.000,00	5.000,00	20.000,00
TOT					76.000,00
RAVA					
2.1 Gestion et animation web	2.000,00	4.000,00	4.000,00	2.000,00	12.000,00
2.2 mailing list, newsletter					
2.3 événement annuel et conférence de presse		1.000,00	500	4.000,00	5500
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication					
TOT					17.500,00
CIMA					
2.1 Gestion et animation web					
2.2 mailing list, newsletter					
2.3 événement annuel et conférence de presse					
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication					
RL					
2.1 Gestion et animation web					
2.2 mailing list, newsletter					
2.3 événement annuel et conférence de presse					
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication					
SDIS73					
2.1 Gestion et animation web	2300	2300	2300	2300	9200

2.2 mailing list, newsletter	2300	2300	2300	2300	9200
2.3 événement annuel et conférence de presse	2150	2150	2100	2092	8492
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication	300	300	300	300	1200
TOT					28092
PACA					
2.1 Gestion et animation web					
2.2 mailing list, newsletter					
2.3 événement annuel et conférence de presse					
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication					
BRGM					
2.1 Gestion et animation web	2500	2500	2500	2500	10000
2.2 mailing list, newsletter	2500	2500	2500	2500	10000
2.3 événement annuel et conférence de presse	2500	2500	2500	2500	10000
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication	2500	2500	2500	2500	10000
TOT					40000
CD05					
2.1 Gestion et animation web					
2.2 mailing list, newsletter					
2.3 événement annuel et conférence de presse			€ 6.300,00	€ 6.300,00	€ 12.600,00
2.4 Ligne graphique coordonnée, outils de communication					
TOT					€ 12.600,00
TOTALE WP2 € 174.192,00					

Produits prévus : pages web, étude graphique, 2 brochures de projet (10 000 exemplaires italien/français), 8 brochures d'information, 1 liste de diffusion, 4 événements et 4 conférences de presse.

4.5.3 WP3 Connaissance et planification stratégique de la communication

Pour une planification efficace des actions, la connaissance s'avère indispensable. Souvent, on réalise des produits et des outils sans bien connaître les besoins réels de l'utilisateur final et, souvent, sans analyser soigneusement ce qui existe déjà. Cela se traduit par une efficacité limitée des actions ou une fonction de double emploi d'outils, qui demeurent ainsi inutilisés.

Afin de planifier des outils et des actions efficaces, le projet fonctionne par le biais d'une analyse qualitative, réalisée au moyen de groupes de discussion orientés vers différents objectifs et au moyen d'une analyse quantitative afin de bien peser les priorités.

La collecte des bonnes pratiques permettra également un meilleur partage des outils et produits existants et leur mise au point sur le territoire.

De plus, si l'adage « l'histoire enseigne » est fondé, on estime qu'il est fondamental de partager, notamment du point de vue iconographique, les désastres auxquels le territoire a été exposé, dans la perspective, justement, d'une mémoire devant être restituée aux citoyens.

Les médias sociaux représentent un outil de communication potentiellement énorme, mais leur utilisation par les utilisateurs finaux doit être approfondie, surtout en situation d'urgence. Une meilleure compréhension de la dynamique des médias sociaux permettra au projet de les planifier de manière correcte.

Le présent WP a pour tâche finale de fournir aux partenaires un document de planification stratégique visant à accroître la résilience des territoires et visant à la communication dans les situations d'urgence.

Activité 31. Groupes de discussion et recherche quantitative

À travers l'organisation de groupes de discussion poursuivant des objectifs spécifiques, organisés au niveau local par les différents partenaires, on se propose de vérifier : a) le degré de connaissance des risques de leur territoire de la part des citoyens et de certaines parties prenantes (entreprises, organismes de santé publique, journalistes, etc. ...) b) les difficultés des autorités locales responsables de la communication d'urgence lorsqu'il s'agit d'utiliser les outils disponibles et les exigences potentielles c) les besoins de communication des opérateurs intervenant sur le terrain en cas d'urgence.

La Fondation CIMA suivra certains des groupes de discussion organisés quant aux problèmes de la prise de connaissance du risque de la part des citoyens et des parties prenantes, afin d'utiliser les résultats pour définir un modèle de planification participative pour le projet RISK-GEST, tâche 3.1.

La phase d'enquête qualitative sera suivie d'une enquête quantitative, conformément aux systèmes d'échantillonnage les plus courants, afin d'identifier les priorités exprimées par les utilisateurs et identifiées lors des réunions ciblées.

Dans le cadre de ce WP, l'ARPAL, organe de mise en œuvre de la Région Ligurie, organisera des groupes de discussion avec les groupes cibles d'intérêt mentionnés ci-dessus.

Activité 3.2 Collecte des bonnes pratiques et élaboration du portail de la mémoire historique

Le fait de partir des bonnes pratiques existantes permet en premier lieu de partager des expériences positives entre partenaires et de les étendre à d'autres territoires avec les adaptations qui s'imposent, mais aussi d'encourager des groupes de citoyens « actifs » à participer au projet avec des actions concrètes à expérimenter.

En plus des bonnes pratiques, le partage de la recherche et le catalogage iconographique de l'histoire des catastrophes survenues dans le territoire transfrontalier, s'il se fait en tenant compte de l'utilisateur final, le citoyen, peut également devenir un outil de communication efficace et encourageant la participation du territoire, auquel on demandera d'apporter des contributions permettant d'enrichir la base de données qui doit être créée. Cette activité est fonctionnelle pour le

développement de l'activité 3.2 (Portail RISK NAT), du projet simple RISK GEST. Par ailleurs, des actions de développement de la mémoire des risques seront mises en œuvre sur la base de la capitalisation et de la diffusion de la connaissance des événements passés, de l'observation des bases de données existantes et de l'analyse de la capitalisation par le biais de la presse locale et régionale.

Activité 3.3 Méthodologie pour l'analyse des médias sociaux

Les informations circulent très rapidement dans le réseau des médias sociaux, beaucoup plus rapidement que l'information institutionnelle, surtout en période d'urgence.

L'élaboration d'une méthodologie commune entre les partenaires, permettant de contrôler en temps réel tout ce qui est mis à la disposition des médias sociaux en ce qui concerne une situation d'urgence bien déterminée permettra, d'une part, d'obtenir davantage d'informations de la part des institutions et, d'autre part, d'impliquer activement des groupes de citoyens dans la notification des situations d'urgence. Des analyses seront réalisées sur l'utilisation des médias sociaux pour la caractérisation d'un événement et la production d'indicateurs qui seront mis à jour et diffusés.

Activité 3.4 Élaboration d'un document stratégique pour la communication des risques et élaboration d'un format pour les journées de formation/exercices

Le document stratégique de communication des risques, partagé au niveau du partenariat, sera l'outil de départ en vue de la mise en œuvre et de l'intégration des outils de communication.

Dans ce contexte, la Fondation CIMA a l'intention de développer des activités de recherche en ce qui concerne les problèmes de responsabilité légale et de communication des risques, au départ des décisions qui ont fait jurisprudence et en approfondissant certains cas particuliers à ce sujet. L'objectif de la recherche est de définir ce que l'on peut entendre par bonnes pratiques de communication/responsabilité par rapport au problème du risque et de commencer à créer et à compiler une base de données contenant une liste de celles-ci. Cette base de données sera constituée de manière à pouvoir être mise à jour en permanence. Ces activités impliqueront également la Région Ligurie.

De cette manière il sera possible d'identifier les lignes directrices aux niveaux transfrontaliers, qui deviendront partie intégrante du document de communication du risque.

Le présent WP fournira également aux partenaires un format pour l'organisation de journées de formation/exercices pour: journaliste, magistrature, écoles, opérateurs chargés des urgences, population générale.

PARTNER	2018	2019	2020	2021	TOTALE
RP					
3.1 focus group et recherche quantitative	5.000,00	27.000,00			32.000,00

3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique					
3.3 screening social media		12.000,00			12000
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique		5.000,00			5000
TOT					49.000,00
RAVA					
3.1 focus group et recherche quantitative		10.000,00	12.000,00	5.000,00	27000
3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique		11.850,00	12.000,00	5.000,00	28850
3.3 screening social media	5.000,00	8.000,00	8.000,00	5.000,00	26.000,00
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique		6.000,00	12.000,00	5.000,00	23000
TOT					104850
CIMA					
3.1 focus group et recherche quantitative		€ 1.400,00	€ 1.400,00		€ 2.800,00
3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique	€ 1.150,00	€ 1.150,00	€ 1.150,00		€ 3.450,00
3.3 screening social media					€ -
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique	€ 24.750,00	€ 43.500,00	€ 42.500,00	€ 6.000,00	€ 116750,00
TOT					€ 123.000,00
RL					
3.1 focus group et recherche quantitative		€ 3.390,00	€ 38.000,00		€ 41.390,00
3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique					
3.3 screening social media					
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique					
TOT					€ 41.390,00
SDIS73					
3.1 focus group et recherche quantitative	2472,27	37926,33	6120,83	3480,57	50000
3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique	34210	40460	40230		114900
3.3 screening social media					
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique					
TOT					164900
PACA					
3.1 focus group et recherche quantitative					
3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique					
3.3 screening social media					
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique					
TOT					
BRGM					
3.1 focus group et recherche quantitative	1875	11875	11875	1875	27500
3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique	1875	11875	11875	1875	27500
3.3 screening social media	1875	11875	5000	1875	20625
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique	1875	11875	1875	1875	17500

TOT					93125
CD05					
3.1 focus group et recherche quantitative					
3.2 des bonnes pratiques, portail de la mémoire historique					
3.3 screening social media					
3.4 document stratégique et format pur l'exercice pratique					
TOTALE WP3 € 576.265,00					

Produits prévus : 15 groupes de discussion, 1 recherche quantitative, 1 rapport de recherche, 1 document de synthèse des bonnes pratiques identifiées, 1 plan stratégique, 4 formats de formation/exercices.

4.5.4 WP4 RÉSILIENCE ET SENSIBILISATION

Les principaux objectifs du WP sont d'accroître la résilience des territoires et de rendre la communication dans les situations d'urgence et concernant les risques plus efficace et rapide.

L'augmentation de la résilience exige des délais de programmation et d'assimilation continus et constants au cours du temps mais, surtout, une stratégie de communication massive qui, avec l'appui des outils de communication, soit en mesure d'atteindre le plus grand nombre de cibles possibles.

On se propose, en premier lieu, de développer un système de communication qui intègre les outils existants afin de renforcer la masse critique des utilisateurs et de l'accréditer en tant que système de référence, aussi bien en « temps de paix » qu'en « temps de crise », c'est-à-dire en cas d'urgence.

En ce moment, la principale difficulté semble en effet être représentée par les doutes qu'éprouvent les citoyens quant à savoir où ils pourraient être en mesure de trouver des informations qui soient véridiques et rapides.

De plus, l'expérience et la participation directe sont beaucoup plus efficaces que n'importe quel message. À cette fin, l'objectif est d'organiser des journées spécifiques de formation/information ciblées, accompagnées de kits d'information.

Activité 4.1 Système intégré de communication et réseaux pour les opérateurs des urgences

La Région Piémont propose la création d'un système de communication intégré visant à la prévention et à la gestion des situations d'urgence qui puisse rendre compatibles les systèmes d'alerte qui sont actuellement utilisés sur les territoires et permettre aux autorités locales de mettre en place une communication plus simple et plus rapide avec le citoyen se trouvant sur le territoire.

On a en outre prévu une phase de formation en vue de l'utilisation du système développé pour les interlocuteurs institutionnels chargés de la communication dans le cadre des situations d'urgence.

Le partage des informations de la part des opérateurs chargés des urgences est une des conditions qui permettent aux autorités de procéder à une évaluation plus rapide de la situation sur le territoire. Dans ce but, on a prévu la mise en place d'un réseau dédié déjà réalisé dans le Piémont mais peu efficace dans la pratique et son partage au niveau transfrontalier.

La Région autonome Vallée d'Aoste (avec l'interlocuteur mandaté Fondazione Montagna sicura - Fondation pour la sécurité de la montagne) prévoit la conception d'une APP pour l'harmonisation de la présentation graphique des bulletins météorologiques, des bulletins concernant la neige, les avalanches et les glissements de terrain entre le Val d'Aoste, la Ligurie et le Piémont et d'une APP expérimentale dans la Vallée d'Aoste pour combiner la communication d'informations critiques en matière de protection civile et de situations critiques avec les informations touristiques (problèmes critiques de nature hydrique et avalanches). Cette dernière a pour objectif d'en arriver à une communication directe entre le maire et la population. La conception tiendra compte de l'ampleur du projet, qui dépend par ailleurs des synergies déjà existantes avec les services techniques (par exemple, le service Météo France, avec lequel existe une convention particulière), dans le but d'harmoniser l'information sur le territoire alpin. La réalisation de l'APP est prévue dans le cadre du projet 5 RISK-ACT.

Dans ce contexte, la Région Ligurie et la Fondazione CIMA, en coordination avec les autres partenaires qui réalisent des activités de prévision et de suivi des risques, ont également l'intention de développer des applications expérimentales, principalement pour la diffusion d'informations météorologiques selon les critères définis avec les citoyens et les parties prenantes au sein des groupes de discussion ; cette activité permettra de fournir un produit efficace en termes de communication, mais qui maintiendra son caractère institutionnel et respectera la compétence réglementaire en matière de révision. Les travaux seront développés sur la base des outils d'information existants, dont certains ont déjà été définis à l'occasion de projets transfrontaliers antérieurs.

On activera en outre un réseau de citoyens « observateurs météorologiques », reconnus par les organismes institutionnels ; par le biais d'un protocole d'entente avec les associations d'amateurs participant à cette initiative, on entend définir des standards pour le partage public d'observations météorologiques encodées au cours des événements, accompagnées de contenus multimédias (photos) et géo-référencées. L'outil logiciel et le protocole d'accord seront initialement testés sur le territoire ligure pour être ensuite étendu au territoire transfrontalier de coopération.

Dans cette WP, ARPAL créera une application pour téléphones mobiles portant sur les conditions météorologiques et sur les éventuels problèmes critiques ; une version plus lisible et améliorée du site et du bulletin météorologique, en coordination avec les ARPA des partenaires Piémont et Vallée d'Aoste, et avec les organismes français de prévision météorologique.

Activité 4.2 : Kits d'information et journées de formation/information et d'outils destinés à la population

On a prévu de produire des kits d'information différenciés en fonction des cibles de référence et d'organiser des journées d'information/formation à l'intention des organismes locaux, des associations exerçant leurs activités dans le secteur des urgences, des journalistes, des magistrats et des écoles.

En particulier, on organisera, dans la Vallée d'Aoste - pour l'année 2020 – une journée de formation pour les journalistes. Sur la base des expériences déjà acquises, on envisage d'organiser une session accréditée pour les journalistes français et italiens, dans un lieu particulier (par exemple, Fort de Bard) sur la base d'une approche didactique (gestion du risque et organisation des services transfrontaliers), des occasions d'échange et de réflexion en commun, et un travail de projet thématique avec des résultats visant à mieux structurer la communication des risques (définition d'un modèle de conférence de presse, de communiqués vidéo, utilisation des réseaux sociaux, etc.), au moyen d'une interaction marquée entre les journalistes et les gestionnaires du risque. Les journalistes seront impliqués par l'intermédiaire des Ordres/collèges professionnels respectifs, en faisant particulièrement attention aux différents catégories - journalistes d'information, journalistes spécialisés dans le domaine de l'environnement, publiant sur le web...

La Fondation CIMA a l'intention d'organiser au moins une formation s'adressant aux juristes sur la base des résultats qui émergeront de l'activité 4.1 et de l'expérience acquise dans le domaine de la protection civile.

Elle participera, en même temps qu'ARPAL, à la constitution du kit d'information destiné aux journalistes.

Dans le cadre de ce groupe de travail, ARPAL organisera des journées de formation pour les attachés de presse et du matériel de sensibilisation.

On a en outre prévu la définition des spécifications fonctionnelles et techniques relatives à l'instrument interactif sur les risques de la montagne à l'intention de la population locale et son développement.

Activité 4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication

On testera le matériel d'information réalisé afin d'en évaluer l'intelligibilité et l'efficacité.

On organisera également, à titre expérimental, des journées d'exercice en vue de la communication dans le contexte des urgences à l'intention des citoyens.

Activité 4.4 Campagne de communication de masse pour la promotion des outils réalisés et évaluation de son efficacité

La Région Piémont coordonnera une campagne de communication de masse pour la promotion des outils d'information développés, afin d'orienter les citoyens vers l'utilisation des canaux « officiels » de communication des risques.

La campagne utilisera des outils à forte visibilité, adaptés aux différents groupes cibles : médias sociaux, tableaux dans la presse imprimée, publicité dynamique sur les moyens de transport, spots radio, etc.

La Région Autonome Vallée d'Aoste entend concevoir et créer un outil interactif et innovant pour communiquer les risques aux adolescents (à travers des messages, des vidéos accrocheuses), en particulier en ce qui concerne les inondations, la neige et les

avalanches, les glissements de terrain, les risques de la haute montagne.

À l'issue de la campagne sera lancée une action de suivi afin d'en évaluer l'efficacité.

PARTNER	2018	2019	2020	2021	TOTALE
RP					
4.1 Système intégré de communication		20.000,00	30.000,00		50.000,00
4.2 Kits d'information et journées de formation/information		15.000,00	10.000,00		25000
4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication		15.000,00	25.500,00	7.000,00	47500
4.4 Campagne de communication de masse et évaluation		10.000,00	80.000,00	14.000,00	104000
TOT					226.500,00
RAVA					
4.1 Système intégré de communication	5.000,00	21.000,00	24.000,00	12.000,00	62.000,00
4.2 Kits d'information et journées de formation/information			26.000,00		26000
4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication					
4.4 Campagne de communication de masse et évaluation	2.000,00	5.000,00	25.000,00	2.000,00	34.000,00
TOT					122.000,00
CIMA					
4.1 Système intégré de communication	€ 14.850,00	€ 28.525,00	€ 19.775,00	€ 4.600,00	€ 67.750,00
4.2 Kits d'information et journées de formation/information	€ 11.500,00	€ 19.750,00	€ 20.850,00		€ 52.100,00
4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication			€ 3.125,00	€ 3.125,00	€ 6.250,00
4.4 Campagne de communication de masse et évaluation					
TOT					€ 126.100,00
RL					
4.1 Système intégré de communication	- €	20.000,00 €	25.000,00 €	- €	45.000,00 €
4.2 Kits d'information et journées de formation/information	- €	4.000,00 €	19.390,00 €	- €	23.390,00 €
4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication					- €
4.4 Campagne de communication de masse et évaluation	- €	1.400,00 €	3.590,00€	- €	4.990,00 €
TOT					73.380,00 €
SDIS73					
4.1 Système intégré de communication	1600	1600	1600	1600	6400
4.2 Kits d'information et journées de formation/information	1600	1600	1600	1600	6400
4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication	1600	1600	1600	1600	6400
4.4 Campagne de communication de masse et évaluation	1600	1600	1600	1600	6400
TOT					25600
PACA					
4.1 Système intégré de communication					
4.2 Kits d'information et journées de formation/information	2200	45200	41200	14250	102850
4.3 Test et mise en œuvre des outils de communication					
4.4 Campagne de communication de masse et évaluation					
TOT					102850

7 INDICATEURS DE RÉALISATION/OUTPUT DU PROJET

4.1 Indicateurs de résultat du programme

INDICATEURS DE RÉSULTAT	UNITÉ DE MESURE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2018	VALEUR OBJECTIF 2021
nombre de collectivités locales impliquées	Communes	0	100
nombre d'associations de bénévoles impliquées	associations	0	20

4.2 Indicateurs de réalisation/output du projet

INDICATEURS DE RÉSULTAT	UNITÉ DE MESURE	ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2018	VALEUR OBJECTIF ANNÉE 2021
réunions de coordination	nombre	0	4
formation linguistique des coordinateurs	nombre	0	2
portail du projet	nombre	0	1
étude graphique	nombre	0	1
10 000 brochures de projets ita/fr	nombre	0	20 000
brochures d'information	nombre	0	8
listes de diffusion	nombre	0	1
événements	nombre	0	4
conférences de presse	nombre	0	4
groupe de discussion	nombre	0	15
recherche quantitative	nombre	0	1
rapport recherche	nombre	0	1
plan stratégique	nombre	0	1
format pour exercices	nombre	0	4
plateforme d'information partagée	nombre	0	1
archives iconographiques désastres	nombre	0	1
réseau opérateurs des urgences	nombre	0	1
10 000 trousseaux d'information pour 3 cibles	nombre	0	30 000
jours d'exercices	nombre	0	10
annonces dans la presse	nombre	0	20
spots radio	nombre	0	500
tableaux moyen de transport	nombre	0	100

8 PLAN FINANCIER - SUBVENTION

On fournit ci-après un tableau récapitulatif pour mettre en évidence, pour chaque partenaire, le montant du financement FEDER et la tranche des contreparties publiques, dont la somme correspond au budget total du projet.

En ce qui concerne les partenaires italiens, la part des contreparties publiques provient du Fonds de rotation, aux termes de la résolution CIPE n° 10 du 28 janvier 2015.

Autofinancement

Les partenaires français utilisent l'autofinancement en ce qui concerne la part de contrepartie publique

8.4 Aides d'état

Le projet ne prévoit pas la participation de partenaires privés, pour lesquels est exigée l'autocertification relative à l'application des aides d'État.